

# COMMUNE D'ARENTHON



## PLAN LOCAL D'URBANISME

### I. DIAGNOSTIC

1. LE TERRITOIRE COMMUNAL – DONNEES PHYSIQUES
2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
  3. HISTOIRE DE LA COMMUNE
  4. LE TERRITOIRE COMMUNAL
  5. LES SERVICES COLLECTIFS
6. ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE
  7. LE LOGEMENT
  8. L'ECONOMIE
  9. VIE ASSOCIATIVE
10. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES
  11. PROJETS REPERTORIES
  12. ENJEUX



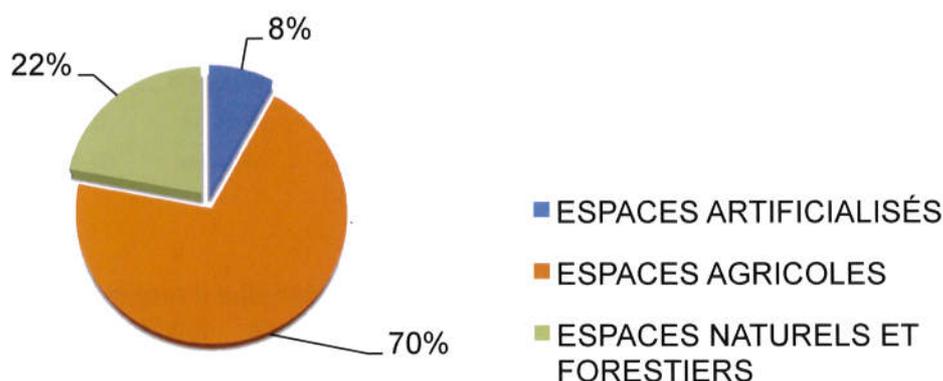
## 10. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES

Cet état des lieux est issu de l'étude « Repères fonciers » réalisée en 2009 par la SAFER Rhône Alpes en collaboration avec le Conseil Général Haute Savoie et la commune d'Arenthon.

La surface cadastrale de la commune d'Arenthon est estimée à 983 ha. La différence entre la surface réelle et la surface cadastrale d'une commune correspond essentiellement au domaine public non cadastré : routes, aménagements publics, rivières, ...

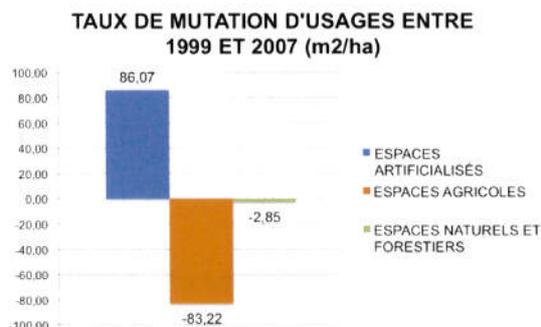
### 10.1. LES USAGES DU FONCIER

#### USAGES DU FONCIER A ARENTHON EN 2007



Source : SAFER

En comparaison de la moyenne des communes du département, la commune d'Arenthon est marquée par la prédominance des espaces agricoles et la faible proportion des espaces naturels et forestiers : les espaces agricoles représentent 70 % de la surface cadastrale à Arenthon, pour 49 % en moyenne pour les communes du département et les espaces naturels et forestiers 22 % pour 41 %, soit moitié moins que les autres communes.



L'artificialisation des espaces de la commune se fait largement au détriment des espaces agricoles : les espaces artificialisés voient une augmentation de + 86,07 m<sup>2</sup>/ha entre 1999 et 2007, contre - 83,22 m<sup>2</sup>/ha pour les espaces agricoles. Ce chiffre est à relativiser puisqu'il est significativement inférieur à la moyenne départementale : en moyenne, les espaces artificialisés des communes du département ont vu leur surface augmenter de 10 % soit + 103,38 m<sup>2</sup>/ha entre 1999 et 2007.

Au total, c'est 8,5 ha de foncier qui ont été artificialisés entre 1999 et 2007 sur la commune d'Arenthon.

### 10.2. PROPRIETE FONCIERE

L'évolution de la structure foncière de la commune montre une diminution du nombre de propriétaires à l'hectare. Cette tendance reste cependant moins marquée que dans les autres communes du département.

**10.3. EQUILIBRE FONCIER HABITAT / ECONOMIE**

Emprise foncière	1999			2007		
	ARENTHON	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT	ARENTHON	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT
Bâti à vocation économique	7,45 ha	16,33 %	14 %	8,05 ha	15,09 %	13,3 %
Bâti à vocation d'habitat	38,17 ha	83,67 %	86 %	45,28 ha	84,91 %	86,7 %

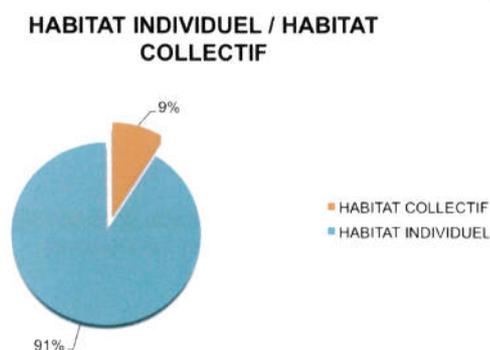
Source : SAFER

Entre 1999 et 2007, le foncier bâti à vocation d'habitat s'est davantage développé que le foncier spécifiquement dédié à l'économie. Malgré ce phénomène de résidentialisation du territoire, la proportion de surfaces bâties à vocation économique est significativement supérieure à celle de la moyenne départementale.

**10.4. EQUILIBRE HABITAT INDIVIDUEL / HABITAT COLLECTIF**

Emprise foncière	1999			2007		
	ARENTHON	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT	ARENTHON	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT
Bâti collectif	3,22 ha	8,43 %	17,3 %	3,88 ha	8,57 %	17,1 %
Bâti individuel	34,96 ha	91,57 %	82,7 %	41,4 ha	91,43 %	82,9 %

Source : SAFER



La commune d'Arenthon se distingue par la prégnance foncière de son habitat individuel avec environ 4 ha d'emprise foncière dédiée à l'habitat collectif contre 41 ha destinés à l'habitat individuel.

En revanche, entre 1999 et 2007, la commune s'est davantage engagée dans la production de logements collectifs que les autres communes du département.

**10.5. DENSITE ET FORMES DE L'HABITAT**

Densité de l'habitat	1999		2007	
	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT
Habitat individuel	11,3 lgts/ha	15 lgts/ha	11,1 lgts/ha	14,6 lgts/ha
Habitat collectif	36,1 lgts/ha	48,6 lgts/ha	36,8 lgts/ha	50,1 lgts/ha
Total	13,4 lgts/ha	11,3 lgts/ha	23,2 lgts/ha	22,9 lgts/ha

Source : SAFER

Sur le territoire de la commune, la densité en nombre de logements par hectare dédiée à l'habitat est faible, très inférieure à la moyenne des communes du département.

Entre 1999 et 2007, la densité en nombre de logements a diminué, tendance idem dans les communes du département. Cette évolution s'explique par la diminution de la densité des logements individuels, trop forte pour être compensée par l'augmentation du nombre et de la densité des logements collectifs.

**10.6. POLITIQUE DE L'HABITAT ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE**

Consommation par habitant	1999		2007	
	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT	ARENTHON	MOYENNE DEPARTEMENT
	334,27 m <sup>2</sup> /hab	313,3 m <sup>2</sup> /hab	324,85 m <sup>2</sup> /hab	311,2 m <sup>2</sup> /hab

Source : SAFER

Entre 1999 et 2007, la **population** de la commune a **augmenté de + 22,07 %** (chiffres SAFER 2009) alors que sur la même période, la surface au sol dédiée à l'habitat a augmenté de + 18,63 %. De ce fait, entre 1999 et 2007, la surface dédiée à l'habitat par habitant a diminué. A titre de comparaison, le taux d'évolution de la population de la moyenne des communes du département entre 1999 et 2007 est de 18,83 % et celui de la surface dédiée à l'habitat de 17,95 %.

Le maintien de la population, pour répondre au phénomène de desserrement des ménages et compte tenu de l'évolution des taux de vacance et de résidentialisation secondaire, et l'accueil de nouveaux habitants dans la commune, auront nécessité la mobilisation d'une surface supplémentaire théorique de **282 m<sup>2</sup> de foncier par nouvel habitant** (chiffre estimé par la SAFER).

